

Présents : M. DENORMANDIE, M. JANNY, Mme BRENGLE, M. DZIUBANOWSKI, M. BONVALOT, Mme COUVIDAT, M. HUOT, M. MAILLY, Mme COLLIGNON.

Absents : Mme COLLERY, M. MAURASIN, excusés

Pouvoirs : Mme COLLERY donne pouvoir à M. JANNY

M. MAURASIN donne pouvoir à M. DENORMANDIE

Secrétaires : Mme COUVIDAT

RAPPORT N° 1 | **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 2 avril 2024**

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu du Conseil Municipal du 2 avril 2024.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
11		

RAPPORT N° 2 | **Décision modificative budgétaire**

Suite à une erreur dans la délibération n° 2024-04 de l'affectation du Résultat d'exploitation 2023 de la Commune, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la décision modificative suivante :

ART 001 - 83 026.07 €
ART 2313-462 + 83 026.07 €

POUR	CONTRE	ABSTENTION
11		

RAPPORT N° 3 | **Convention pour l'implantation de Points d'Apports Volontaires avec le SIEDMTO**

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention avec le SIEDMTO pour formaliser l'emplacement des Points d'Apports Volontaires (PAV) pour le verre et les papiers sur la commune tel qu'ils existent actuellement.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
11		

RAPPORT N° 4 | **Déploiement de la collecte séparée des déchets alimentaires par le SIEDMTO**

Monsieur le Maire informe que la distribution de 634 bacs avec cuves et autant de bio-seaux se fera le 18 novembre 2024 de 14 h à 20 h au local technique par des agents du SIEDMTO et des élus.

Il sera possible de remettre une procuration à un tiers de son choix une semaine maximum avant la distribution.

Les personnes, qui n'auront pas récupéré leur bac, seront ensuite invitées à se manifester auprès du SIEDMTO.

Une distribution par la commune sera prévue pour les personnes âgées seules et les personnes sans véhicules à condition qu'elles aient donné procuration à la commune.

Monsieur le Maire sollicite la participation des élus toute l'après-midi à raison de 2 élus par tranche de 2 h.

RAPPORT N° 5	Coupe de bois – Etat d’Assiette 2024 et nomination de 3 garants
---------------------	--

Le 9 octobre 2023, la commune a délibéré pour approuver l’Etat d’Assiette des coupes pour 2024. Pour les affouages et sur demande de l’ONF, le conseil municipal désigne comme garants : P. JANNY, A. DZIUBANOWSKI et E. MAILLY, comme les années précédentes.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
11		

RAPPORT N° 6	Approbation de la nouvelle répartition du capital social de la Société SPL-XDEMAT en vue de l’Assemblée Générale du 28 juin 2024
---------------------	---

Le conseil municipal approuve, à l’unanimité, la nouvelle répartition du capital social de la Société SPL-XDEMAT et donne pouvoir au Maire pour voter à l’Assemblée Générale.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
11		

RAPPORT N° 7	Avenants pour les travaux du bâtiment Mairie SDF Poste
---------------------	---

Le conseil municipal accepte, à l’unanimité, les avenants pour les travaux complémentaires à hauteur de 94 828.48 € HT soit 6.27 % du montant global du marché de travaux notifié.

En y incluant les commandes de matériels d’équipements de vidéo-projection et d’aménagements paysagers qui ont été réalisées pour un montant de 11 031.44 € HT, l’investissement global s’élève désormais à 1 938 000.00 € HT.

Le conseil municipal, à l’unanimité :

- approuve le nouveau plan de financement prévisionnel et décide d’inscrire au budget les dépenses et recettes correspondant à ce nouveau plan de financement,
- autorise le Maire ou son mandataire à signer les avenants correspondants.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
11		

- Sur proposition du Maire, le conseil municipal émet un avis favorable pour remplacer les chaises de la Salle des Fêtes. Le devis initial de l’entreprise GOZ s’élevait à 6 747.00 € TTC.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
11		

RAPPORT N° 8	Suppression des câbles de téléphonie en cuivre
---------------------	---

La commune sera concernée à partir de 2027 par cette suppression.

Il faudra anticiper pour faire savoir qu’il sera possible de souscrire juste une ligne téléphonique auprès d’Orange sans pour autant demander une connexion internet.

Aurélien BIGOT, démissionnaire, est remplacé par Nathalie COLLIGNON.

Clarisse FONTAINE, démissionnaire, est remplacée par Marianne COUVIDAT.

QUESTIONS DIVERSES

- Organisation des Elections Législatives des 30 juin 2024 et 7 juillet 2024,
- Organisation du 14 juillet :
 - Les activités : tir à la carabine, pêche au canard, trampoline ?, concours de dessin sur les jeux olympiques, chamboul'tout, basket, 1 ou 2 jeux en bois, tombola
 - Préparatifs : tartinage le matin, trouver une balle en mousse pour le basket
 - Organisation : la buvette est tenue par le comité des fêtes, montage le vendredi matin à partir de 7 h 30, prévoir de venir ranger le lundi,
- Le Repas des Anciens aura lieu le 7 septembre 2024 à la Salle des Fêtes de Brévonnes,
- City-Stade : une demande de subvention supplémentaire sera adressée à la Région ; l'Agence Nationale du Sport n'a, pour le moment, pas donné sa réponse,
- Ecoulement des eaux pluviales à Brantigny,
- Il est évoqué l'état du lavoir de Brantigny qui commence à se dégrader tout comme l'abri-bus de Villevoque.

Séance levée à : 22 h 50